

APPRENDRE À GÉRER POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT

Ce numéro traite du programme d'assistance technique du Groupe de travail en Pologne ainsi que des événements survenus récemment dans ce pays. Il fait partie d'une série d'articles sur les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Sous le régime communiste, quiconque exécutait des plans économiques en Pologne obéissait vraiment aux ordres d'une bureaucratie centralisée. Aujourd'hui, des experts canadiens en gestion sont en train de montrer aux entrepreneurs polonais « en puissance » ce que « planifier » signifie dans un marché concurrentiel : savoir profiter des occasions qui se présentent.

« Essentiellement, nous devons changer leur façon de penser », de dire M. Raymond Chauvet, ex-vice-président d'Eduplus Management Group Inc. Cette société d'experts-conseils, installée à Ottawa, a présenté, pour le compte du Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, un cours de quatre mois en gestion des affaires.

Vingt-quatre gestionnaires et cadres supérieurs polonais appartenant à des entreprises nouvellement privatisées ont terminé le cours qui comprenait des stages pratiques dans 102 entreprises canadiennes. « À la fin, nous étions tous sur la même longueur d'onde », a déclaré M. Chauvet.

L'aide canadienne

C'était là un des quelque 50 projets d'assistance technique lancés en faveur de la Pologne depuis la création du Groupe de travail, il y a deux ans environ. On vise ainsi à aider ce pays et d'autres dans la région à réformer leur économie, à renforcer leur démocratie fragile et à favoriser là-bas les échanges commerciaux et les investissements du Canada. Le Groupe de travail est issu d'un programme de coopération établi en 1989, avec la Pologne et la Hongrie.

Le Canada a déjà mis sur pied en Pologne des projets d'assistance technique d'une valeur de 12 millions de dollars, et il a contribué de concert avec d'autres gouvernements, à des efforts internationaux spéciaux pour stabiliser l'économie du pays.

En outre, avec les recettes de l'aide alimentaire canadienne consentie à la Pologne, nous avons établi un Fonds canadien de contrepartie (FCC) de 8 millions de dollars pour améliorer l'économie rurale. Jusqu'ici, le FCC a contribué à de nombreux projets locaux (installer des lignes téléphoniques, fournir de l'eau propre, relier des maisons aux canalisations de gaz, etc.). Le FCC sert par ailleurs un fonds permanent local pour la réalisation de toute la gamme des projets menés par le Canada en Pologne.

Un partenaire privilégié

Les revers subis sur le chemin de la réforme mettent en lumière le besoin du pays en assistance et en savoir-faire étrangers. Le rendement de l'industrie a chuté, le chômage, nouveau phénomène dans une société de l'après-communisme, augmente, et les tentatives de privatisation sont inégales. Malgré tout, il y a de l'espoir.

La clé, c'est le partenariat. Dans ses projets, le Groupe de travail trouve les compétences canadiennes particulières dont la Pologne a besoin dans des domaines tels que la formation des cadres, les télécommunications, l'agriculture et l'énergie. « Nous sommes à même d'agir rapidement et d'offrir une aide pratique directe », déclare M. Robert Lee, directeur du Programme pour la Pologne au sein du Groupe de travail. Un Canadien sur dix a des liens de parenté avec la région. Cette réalité ainsi que la trame multiculturelle de la population canadienne ont démontré de nouveau pourquoi on dit de notre pays qu'il est « sensible aux cultures étrangères ». Les Canadiens sont en effet mieux placés que quiconque pour offrir de l'aide.